



Accueil > Politique > [presse écrite](#)

ACTU

Violences policières. La presse maltraitée à l'Assemblée

Lors de la manifestation pour défendre la liberté d'informer, plusieurs journalistes ont été molestés par la police. Inquiétant.

Publié le Jeudi 19 novembre 2020 - [Lola Ruscio](#)

« *Es t-ce que les journalistes pourront continuer à filmer ? La réponse est oui !* » a tonné le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, le 17 novembre, en défendant l'article 24 de la proposition de loi pour « une sécurité globale » déposée par deux élus LaREM. Ironie du sort, le même soir, des journalistes ont été empêchés d'exercer correctement leur métier. À Paris, au moins cinq reporters témoignent avoir été frappés ou menacés d'interpellation. Pourtant, ils n'effectuaient que leur travail, couvrir la mobilisation . *Pour se justifier, Gérard Darmanin estime qu'ils « auraient dû se rapprocher de la préfecture »* pour couvrir la manifestation.



Lire aussi :

[Loi « sécurité globale » : les 4 points clés de ce texte ultrasécuritaire](#)

Tangi Kermarrec, rédacteur en chef à France 3 Paris Île-de-France, filmait des interpellations lorsqu'un commandant de police a décidé de procéder à son arrestation. Aussitôt, il s'est retrouvé placé en garde à vue. Motif : «



Tricaud. *C'est une arrestation arbitraire et attentatoire à la liberté de la presse qui ne trouve aucune justification.* » Il a fini par être relâché, mercredi.

**Lire aussi :**

[De la rue à l'Assemblée, les citoyens contre la loi de « sécurité globale »](#)

Deux interpellations

La photographe de Taranis News, Hannah Nelson, âgée de 18 ans, a également été interpellée mardi soir et placée en garde à vue, pour « attroupement après sommation » et « dissimulation du visage » – elle portait un banal masque de protection.

Là aussi, son avocat Raphaël Kempf dénonce une privation de liberté *« complètement injustifiée et disproportionnée »*. Après de longues heures, elle a été relâchée mercredi, avec un simple rappel à la loi. Il n'empêche que, pour Me Kempf, *« arrêter une journaliste le jour d'une mobilisation pour la liberté d'informer, c'est inquiétant et révélateur de la façon dont ce pouvoir traite la liberté de la presse »*.

**Lire aussi :**

[Appel. L'article 24 de la future loi « sécurité globale » menace la liberté d'informer](#)

« C'est le symbole de la dérive autoritaire de ce gouvernement sur la liberté d'informer, de manifester », abonde Emmanuel Vire (SNJ-CGT). *« La profession n'a jamais été associée à une*



attendant, les syndicats et les organisations de défense des libertés publiques appellent à un nouveau rassemblement ce samedi, à 14 h 30, sur le parvis des Droits-de-l'Homme.



[Retrouvez tous nos articles sur la proposition de loi relative à la sécurité globale.](#)

Plus d'articles sur les sujets qui vous intéressent :

PRESSE ÉCRITE

ARTICLE 24 "PROVOCATION À L'IDENTIFICATION"

VIOLENCES POLICIÈRES

LOI SÉCURITÉ GLOBALE